

Rapport d'analyse N° 50706/20210225/1091

Demandeur : GFA DES VIGNOBLES DE POULVERE 24240 MONBAZILLAC

Référence :

Désignation : CHATEAU POULVERE LES GRANGETTES SELON GASTON PECHARMANT 2018

Appellation : PECHARMANT

Millésime : 2 018

Reçu le : 25/02/2021

Fin d'analyse : 02/03/2021

Résultats de l'Analyse

Pesticides - STR

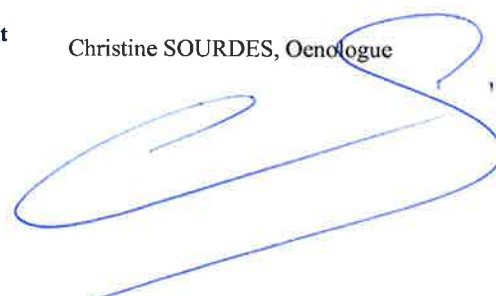
Voir rapport ci joint

Observations :

Ce rapport d'analyse annule et remplace le rapport N° 50636/20210225/1091 qui doit être détruit par vos soins.

L'usage du précédent rapport est strictement interdit.

Christine SOURDES, Oenologue



Informations externes de l'échantillon :

Référence client : 1091

Matrice : Vin

Informations internes :

Code échantillon : 21-01629

Code dossier : 000035178

Code étude : A-COA

Date de réception : 26/02/2021

Etat à réception : conforme

Catégorie LMR (règlement 396/2005) :
151020 - Raisins de cuve**Destinataire :**Centre Oenologique
Aquitain
22 rue du 8 mai 1945
33150 Cenon**RAPPORT D'ESSAIS A-COA/21-01629**

Substance active supérieure à la limite de quantification	Teneur	LMR	LQ	Méthode	Date d'analyse
Jimétomorphe selon règl.	0,011 mg/kg	3 mg/kg	0,010 mg/kg	M1*	01/03/21

.Q : limite de quantification

Commentaires :

Les résidus phytosanitaires analysés suivent les définitions des résidus exigées par le règlement (CE) n°396/2005 en vigueur sauf celles mentionnées par un " ° ".

le 02/03/2021

